

Agissons ensemble pour la solidarité, l'écologie et les services vraiment publics

MUTUELLE COMMUNALE : UN PROJET DE SOLIDARITÉ LOCALE

Face à la baisse continue de la prise en charge des soins par la Sécurité sociale, l'accès à une mutuelle est devenu indispensable pour limiter le reste à charge des patients. Pourtant, de nombreuses personnes en restent exclues : retraités, travailleurs précaires, étudiants ou habitants aux revenus modestes. Pour elles, adhérer individuellement à une mutuelle représente un coût lourd dans leur budget.

Pour répondre à cette réalité, plusieurs villes, comme Orsay ou Les Ulis, ont mis en place une mutuelle communale. Ce dispositif repose sur un contrat collectif négocié entre la commune et un assureur, permettant à chaque habitant d'adhérer à un tarif avantageux. La mairie n'endosse pas le rôle d'assureur, mais sélectionne un partenaire proposant des offres accessibles. Plus le nombre d'adhérents est important, plus les conditions tarifaires sont attractives.

À Villebon-sur-Yvette, ce projet avance progressivement, comme en témoigne un récent courrier du maire. Nous saluons cette initiative qui renforce la solidarité locale et permet à chacun de mieux se soigner.

Et si l'approche des élections municipales stimule l'imagination des élus, tant mieux si cela aboutit à des projets utiles. Pourquoi ne pas envisager une démarche intercommunale, à l'échelle des 330 000 habitants de notre agglomération, avec un point d'accueil dans chaque commune, pour un impact encore plus fort ?

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET DÉS-IMPERMÉABILISER, OUI, MAIS PAS À N'IMPORTE QUEL PRIX !

Nous soutenons la désimperméabilisation du parking Jacques-Brel, mais abattre des

arbres pour installer une ombrière photovoltaïque nous semble une erreur. La préservation des arbres doit rester prioritaire : ils apportent ombre, fraîcheur et constituent de précieux îlots de biodiversité.

Ce projet nous invite cependant à réfléchir plus largement à la lutte contre le ruissellement et au développement de la production d'énergie photovoltaïque sur le patrimoine municipal.

Assurons d'abord la rétention d'eau à la parcelle pour les bâtiments municipaux situés sur le coteau. Aujourd'hui, certains équipements sont encore directement reliés au réseau d'eaux pluviales.

Définissons un véritable plan de désimperméabilisation à l'échelle de toute la commune, intégrant comme critère fort la conservation des arbres existants.

Identifions les emplacements les plus adaptés pour installer des panneaux photovoltaïques afin de gagner en autonomie énergétique, mais sans sacrifier nos arbres.

En savoir plus sur ce projet : villebon-partageons-demain.fr/vie-de-la-cite/parking-jbrel/

EAU POTABLE : SUEZ FACTURE LARGEMENT LES HABITANTS DE L'ESSONNE

L'eau potable, bien essentiel produit localement, est distribuée via des canalisations gérées en délégation par des opérateurs privés. Suez, qui produit l'eau à partir de la Seine, la revend aux collectivités locales à 0,83 €/m³, avant que Suez-déléataire ne la facture 3,17 €/m³ aux habitants de Villebon-sur-Yvette. Après déduction des coûts de distribution, la marge reste particulièrement enviable : 14,1 % sur une activité sans risque. À Gif, pourtant comparable en densité, le prix est de 2,54 €/m³.

Ce premier constat interroge sur l'efficacité des négociations menées par les collectivités et maintenant par l'intercommunalité, face à un industriel en situation de monopole.

Autre interrogation : sur quel fondement Suez facture-t-elle 0,83 €/m³ alors que le coût de production est estimé à 0,45 €/m³ ? Suez affirme être propriétaire des équipements de production, ce qui est aujourd'hui contesté par plusieurs intercommunalités et le département. Ceux-ci ont entamé des négociations pour remettre ces installations en gestion publique. Suez a proposé une vente à 200 millions d'euros, somme qui aurait finalement été payée par les usagers pendant vingt ans.

Coup de théâtre : des militants d'Attac ont retrouvé aux archives départementales des documents attestant de la délégation publique des équipements. La position de Suez s'en trouve fragilisée et ouvre la voie à une possible baisse du prix de l'eau, pour un gain collectif.

Pour en savoir plus : aggleau-cps.fr

Parlons-en ensemble lors de notre réunion publique du VENDREDI 3 OCTOBRE À 20H00 À LA SALLE DES FOULONS. Venez à notre rencontre tous les 1^{ers} samedis du mois au 24 rue des Casseaux de 10h30 à 12 h.

Le 11 juillet 2025.